

CCPFML

Préparation du vote du budget

Information et Débat d'Orientation Budgétaire

2020



1. PRÉAMBULE DOB – Généralités

2. CONTEXTE NATIONAL Loi de Finances 2020 – Le contexte national

3. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Fiche d'identité de la CCPFML

Avertissements – Historique

Section de fonctionnement – RECETTES

Section de fonctionnement – DEPENSES

La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement nette

Les ratios : dépenses et recettes d'investissement

Le financement disponible

Le financement des investissements

Comparaison 2018/2019

L'équilibre financier du bilan

Les bases fiscales

Les taux d'imposition

Produits de la fiscalité directe locale en 2019

Evolution de la DGF (part forfaitaire)

Les résultats

La dette (emprunts)

4. PROJETS 2020 Projets budget principal et budgets annexes

5. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

SIMULATION – Fonctionnement 2020

SIMULATION – Investissement 2020

5. DEBAT

DOB - Généralités

L'article 107 de la loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Les communautés de communes de moins de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants sont tenues de présenter un DOB dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Le DOB porte sur le budget principal et sur les budgets annexes selon le principe d'unité budgétaire.

Objectifs du DOB :

- 1/ Informer sur la situation financière
- 2/ Débattre des orientations budgétaires de la collectivité

Le DOB n'a pas de caractère exécutoire et décisionnel et donne lieu à délibération attestant alors le respect de la loi. En cas d'absence de DOB, toute délibération relative à l'adoption du Budget primitif est illégale.

Délibération :

Obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB

Compte-rendu de séance et de publicité :

Obligation de transmission entre communes et EPCI

Publication en ligne sur le site internet de la collectivité

Loi de Finances 2020 – Le contexte national

La loi de finances 2020 s'inscrit dans la continuité de l'action engagée par le gouvernement depuis le commencement du quinquennat, dans le cadre de la loi de programmation 2018-2022.

- Maintien de la dotation globale de fonctionnement (DGF) = 26,8 Md€
- DGF intercommunalité = 6,6 Md€ dont 1,6 Md€ dotation intercommunalité et 5 Md€ de dotation de compensation.
- Poursuite des variations individuelles de DGF : variations de DGF individuelles à la hausse ou à la baisse selon la situation des communes et des EPCI.
- Les autres mesures intercommunales du PLF 2020 : mise en commun de la DGF communale à l'échelle intercommunale.
 - La loi MAPTAM avait prévu un mécanisme permettant l'unification de la DGF des communes au sein de leur EPCI à fiscalité propre.
 - Le PLF 2020 complète ce mécanisme par un nouveau dispositif de mise en commun de la DGF communale, en fonction de critères locaux.
 - Le conseil communautaire peut proposer à l'ensemble de ses communes membres une mise en commun de tout ou partie des attributions dont chacune d'elles bénéficie afin que ces sommes soient reversées dans leur intégralité aux communes membres dans un objectif de solidarité et de cohésion des territoires.

Loi de Finances 2020 – Le contexte national

- L'article 5 du PLF 2020 acte la suppression « totale et définitive » de la TH sur les résidences principales. Cette suppression sera mise en œuvre de manière progressive entre 2020 et 2023. En 2020, 80% des foyers fiscaux ne paieront plus de TH.
- Dans l'intervalle et à titre transitoire (entre 2021 et 2023), le produit TH sur la résidence principale, acquitté par les 20% des foyers fiscalisés, est nationalisé et affecté au budget de l'État. Cette mesure s'explique car l'État va supporter sur son budget la compensation du montant de la TH supprimée.
- Maintien de l'enveloppe du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) = 1Md€.
- Report de l'automatisation du FCTVA.
Elargissement du FCTVA aux dépenses d'entretien des réseaux.
- Projet de suppression des indemnités de conseil des comptables publics versées par les collectivités locales.

Fiche d'identité de la CCPFML

Régime fiscal : Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)

Fiscalité professionnelle à CC liée à perception de l'intégralité du produit de l'impôt économique local

Taux unique appliqué à l'ensemble du territoire communautaire quel que soit le lieu d'implantation de l'entreprise

Population 2019

Population INSEE : 9 903

Population DGF : 11 499

Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) 2019

Ratio fiscalité perçue par CC et total fiscalité territoire, indicateur de la part des compétences exercées par CC

CIF CCPFML : 31,314 % , ratio moyen CC même strate : 37,2909 %

Potentiel fiscal 2019

C'est un indicateur de la richesse fiscale de la commune. Le potentiel fiscal d'une commune est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes

Potentiel fiscal : 259,38 € /pop DGF



Avertissement – Historique

Les éléments indiqués ci-après sont issus des documents de valorisation financière et fiscale des années 2016, 2017, 2018, et 2019 transmis par la DGFIP, et du compte administratif 2019.

Section de fonctionnement – RECETTES - Budget principal

Structure et évolution des recettes de fonctionnement

<i>Recettes</i>	2016	2017	2018	2019
Ressources fiscales	2 547 514 €	2 596 379 €	2 733 213 €	3 079 347 €
Dotations et participations	532 968 €	505 728 €	622 322 €	760 106 €
Ventes et autres produits courants non financiers	232 768 €	238 219 €	256 889 €	197 273 €
Produits réels financiers	0 €	0 €	0 €	0 €
Produits réels exceptionnels	7 060 €	5 335 €	10 580 €	4 583 €
Total des recettes	3 320 310 €	3 345 661 €	3 623 005 €	4 041 310 €

<i>Recettes par habitant (en €/hab)</i>	2016	2017	2018	2019
Ressources fiscales	263	266	278	311
Dotations et participations	55	51	63	77
Ventes et autres produits courants non financiers	24	24	26	20
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	1	0	1	0
<i>Population</i>	9 662	9 746	9 827	9 903

Section de fonctionnement – RECETTES

Recettes comparaison avec les communautés de communes équivalentes

En €/hab	2019			
	CCPFML	Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources fiscales	311	357	261	210
Dotations et participations	77	75	90	91
Ventes et autres produits courants non financiers	20	50	32	40
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnel	0	130	15	2

Strate de référence

Population : 9 903

Régime fiscal : FPU : Communautés de communes

Section de fonctionnement – DEPENSES – Budget principal

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	2016	2017	2018	2019
Charges générales	1 079 349 €	1 033 402 €	1 315 108 €	1 176 968 €
Charges de personnel	765 940 €	833 863 €	1 122 013 €	1 154 822 €
Charges de gestion courante	1 090 905 €	1 036 238 €	1 034 529 €	1 408 474 €
Charges réelles financières	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges réelles exceptionnelles	52 270 €	122 803 €	11 151 €	30 515 €
Total dépenses réelles	2 988 463 €	3 026 306 €	3 482 801 €	3 770 779 €

<i>Dépenses par habitant (en €/hab)</i>	2016	2017	2018	2019
Charges générales	111	106	134	119
Charges de personnel	79	85	115	117
Charges de gestion courante	112	106	105	142
Charges réelles financières	0	0	0	0
Charges réelles exceptionnelles	5	12	1	3
<i>Population</i>	9 662	9 746	9 827	9 903

Section de fonctionnement – DEPENSES

Dépenses comparaison avec les communautés de communes équivalentes

En €/hab	CCPFML	2019		
		Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	119	94	112	82
Charges de personnel	117	158	120	114
Charges de gestion courante	142	269	92	83
Charges réelles financières	0	13	6	5
Charges réelles exceptionnelles	3	22	4	6

Strate de référence

Population : 9 903

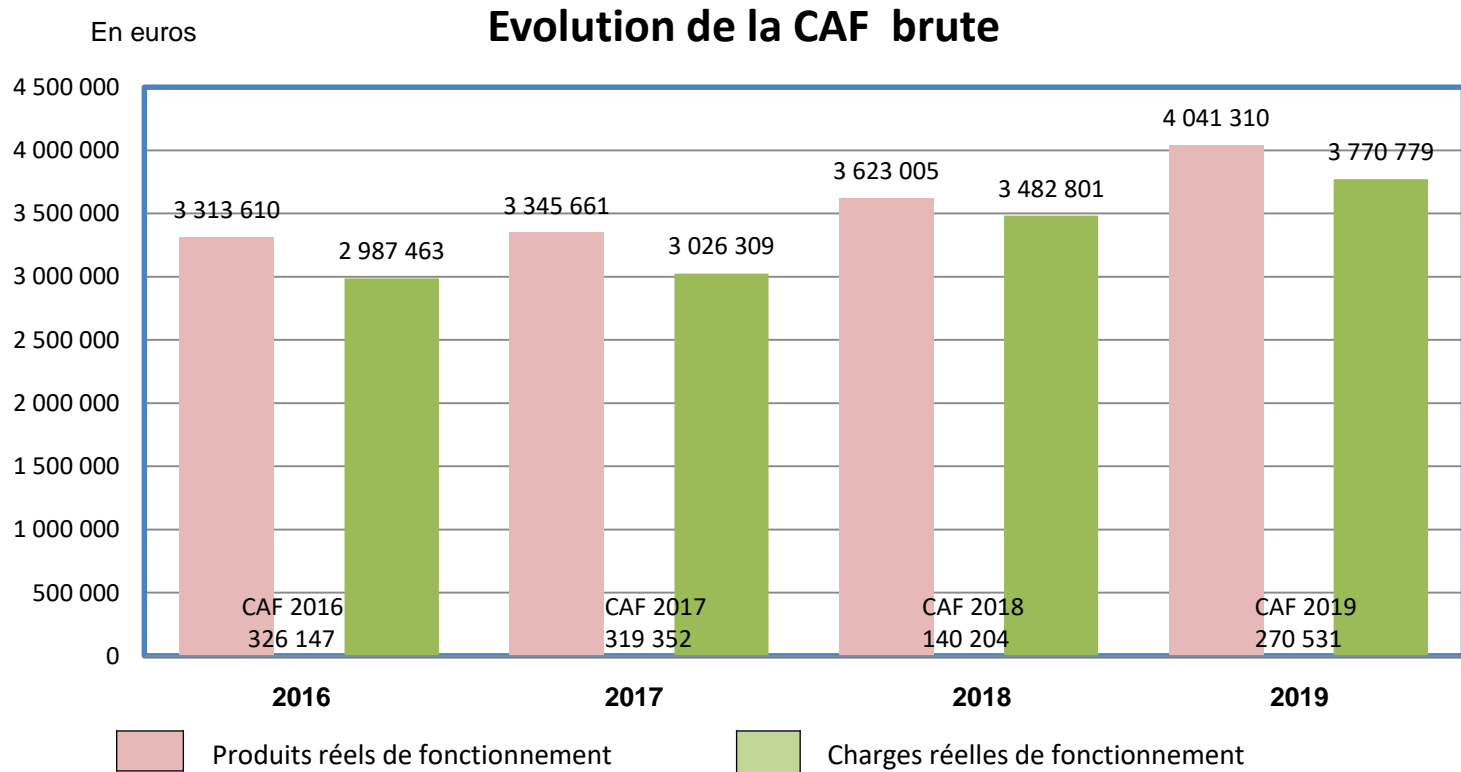
Régime fiscal : FPU : Communautés de communes

La capacité d'autofinancement brute – budget principal

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par la différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement.

La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice par exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

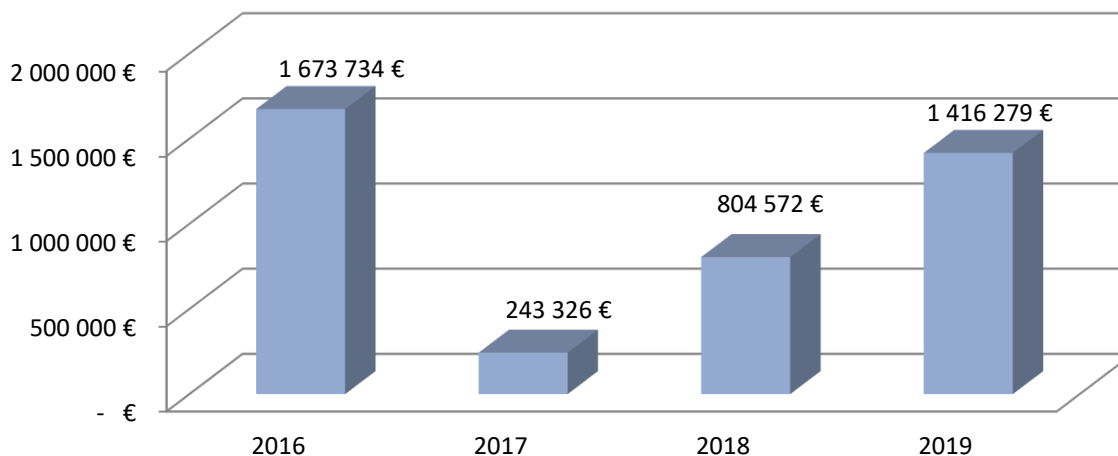
Pas de remboursement d'emprunt en 2019

CAF Brute = CAF Nette

2016	CAF nette	326 147 €
2017	CAF nette	319 352 €
2018	CAF nette	140 204 €
2019	CAF nette	270 531 €

Les dépenses d'investissement – budget principal

Évolution des dépenses d'investissement



[20] Immobilisations incorporelles : **14 075 €**

[204] Subventions d'équipements versées : **162 973 €**, dont 142 973 € en fonds de concours pour les communes et 20 000 € en subvention d'équipement au budget annexe de la station de Lure pour le remplacement d'un pylône du téléski Grand Pin (Délib 29/2019).

[21] Immobilisations corporelles : **299 114 €**. Dans ce chapitre on retiendra :

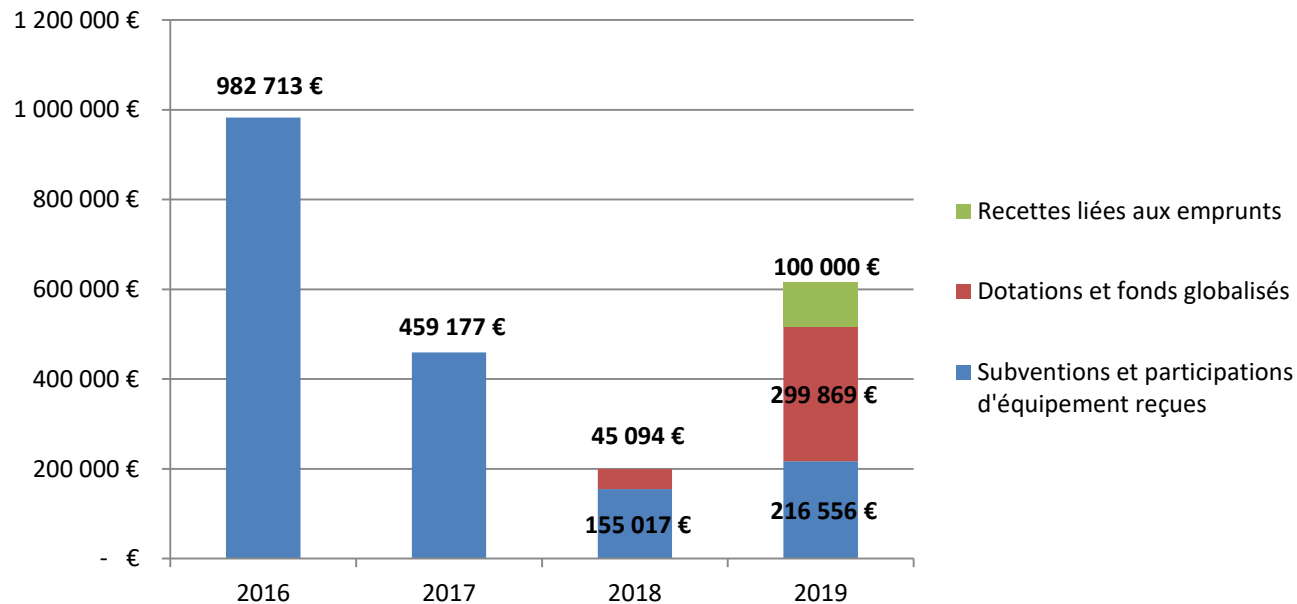
- 138 987 € ZAE des Chalus : aménagements, nouvelle signalétique
- 14 893 € Sentiers des cueilleurs
- 14 826 € Signalétique Médiathèque/MSAP
- 33 172 € Livres – CD pour le RLP et la médiathèque
- 9 838 € Aménagement MTT
- 22 381 € Renault Trafic
- 5 821 € Bibliobus

[23] Immobilisations en cours : **927 404 €** Médiathèque / MSAP

[041] Opérations patrimoniales : **12 712 €**

Les recettes d'investissement – budget principal

Évolution des principales recettes d'investissement



Dotations 2019: versements du FCTVA de 2016, 2017, 2018 et les 3 premiers trimestres de 2019.

4^{ème} trimestre 2019 : en cours d'examen auprès de la préfecture (estimation + 81 000 €).

Subventions 2019: 92 934 € de la Région PACA (solde multisports Fontienne / Ongle – Aménagement sentier APN à Lure acompte dossier SUD Labs – solde transfert RSP) – 87 053 € de la préfecture des AHP (Solde DETR 2013 Lure – solde DETR transfert RSP – solde circuit des cueilleurs – acquisition matériel informatique médiathèque – acompte DETR Zae des Chalus).
Emprunt de 100 000 € souscrit.

Les ratios : dépenses et recettes d'investissement

Dépenses 2019

En €/hab	2019			
	CCPFML	Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	143	86	87	93
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	0	40	25	19

Recettes 2019

En €/hab	2019			
	CCPFML	Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	30	8	9	10
Recettes liées aux emprunts	10	121	48	22
Subventions et participations d'équipements reçues	21	15	15	20

Strate de référence

Population : 9 903

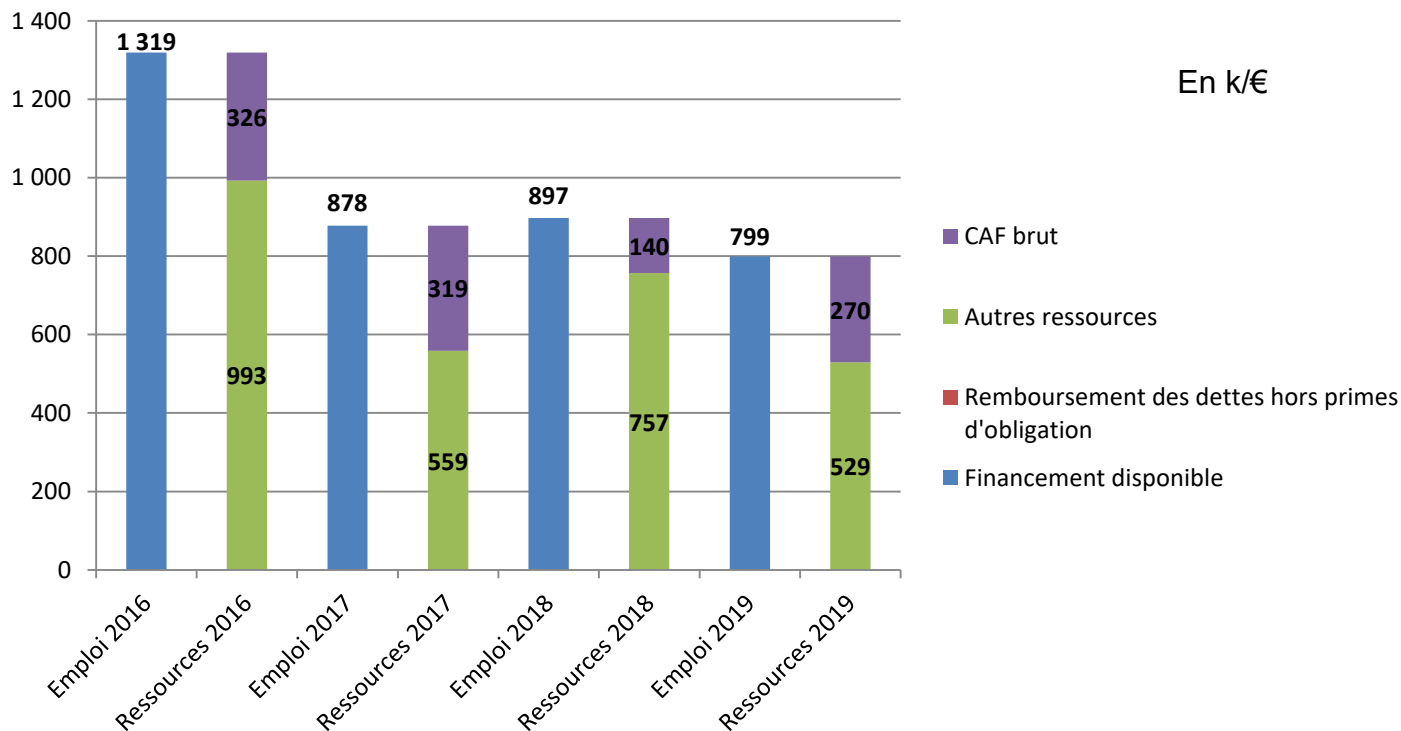
Régime fiscal : FPU : Communautés de communes

Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Il se compose des éléments suivants :

- ◆ La CAF nette
- ◆ Les subventions et dotations d'investissement
- ◆ Les cessions d'actif
- ◆ Les emprunts



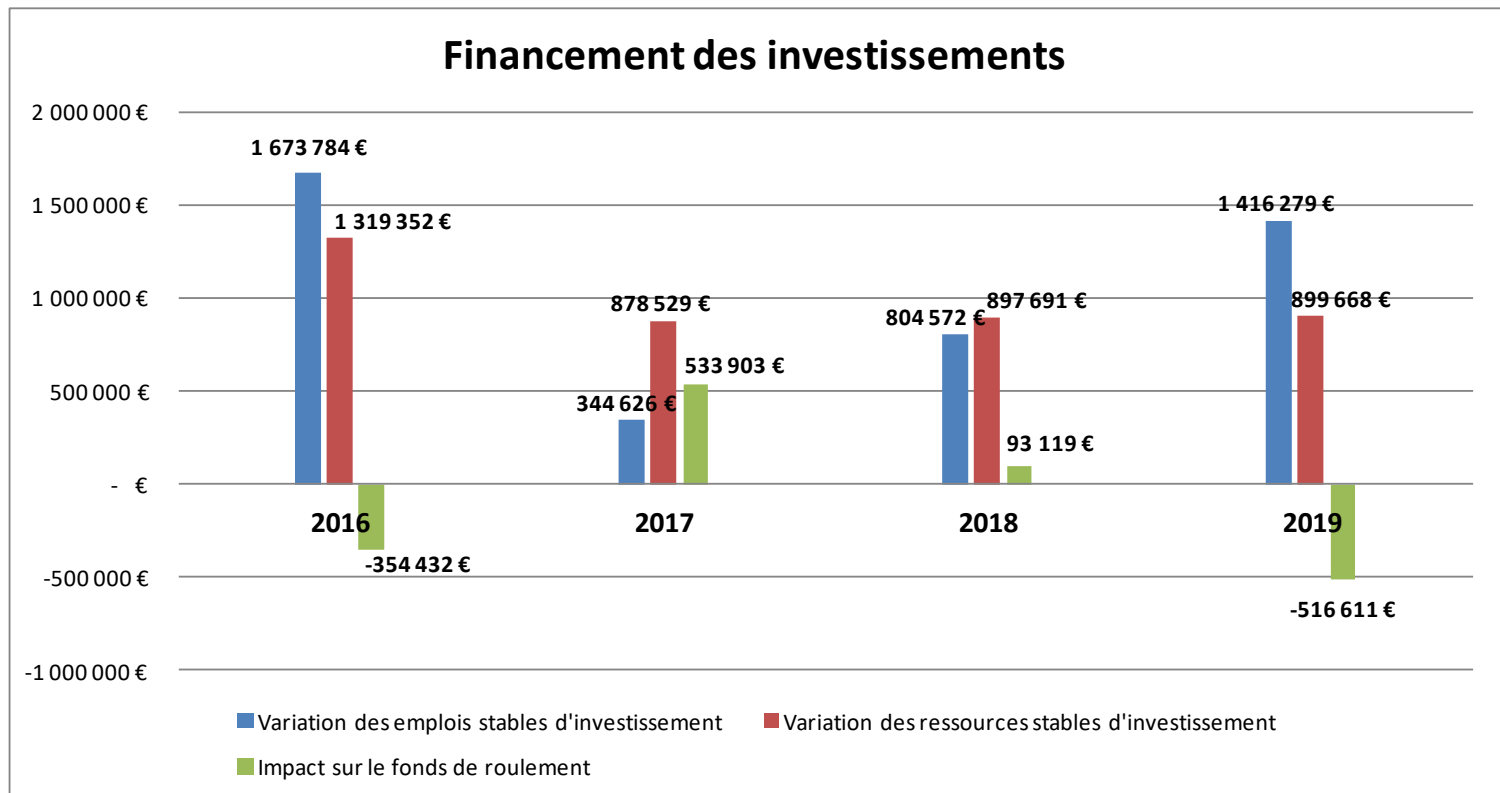
Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...).

Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

- ♦ à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
- ♦ à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunt nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.



Le financement des investissements

Le bilan retrace le patrimoine de la collectivité au 31 décembre de l'exercice.

A l'actif figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

Au passif figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ».

Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

BILAN 2019		
ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 14 157 432 €	Ressources propres 15 149 231 €	Fonds de roulement net global
	Dettes financières 100 000 €	1 091 799 €
Actif circulant 464 888 €	Passif circulant	BFR
Trésorerie 1 679 963 €	1 053 052 €	-588 164 €
	Trésorerie = FDR - BFR	1 679 963 €

Comparaison 2018/2019

BILAN 2018		
ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 12 753 866 €	Ressources propres 14 688 929 €	Fonds de roulement net global
	Dettes financières 0	1 935 063 €
Actif circulant 801 555 €	Passif circulant	BFR
Trésorerie 1 643 935 €	510 427 €	291 128 €
	Trésorerie = FDR - BFR	1 643 935 €

BILAN 2019		
ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 14 157 432 €	Ressources propres 15 149 231 €	Fonds de roulement net global
	Dettes financières 100 000 €	1 091 799 €
Actif circulant 464 888 €	Passif circulant	BFR
Trésorerie 1 679 963 €	1 053 052 €	-588 164 €
	Trésorerie = FDR - BFR	1 679 963 €

Un besoin en fonds de roulement positif = un besoin de financement à court terme

Un besoin en fonds de roulement négatif = une ressource en financement

L'équilibre financier du bilan

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Le besoin en fonds de roulement

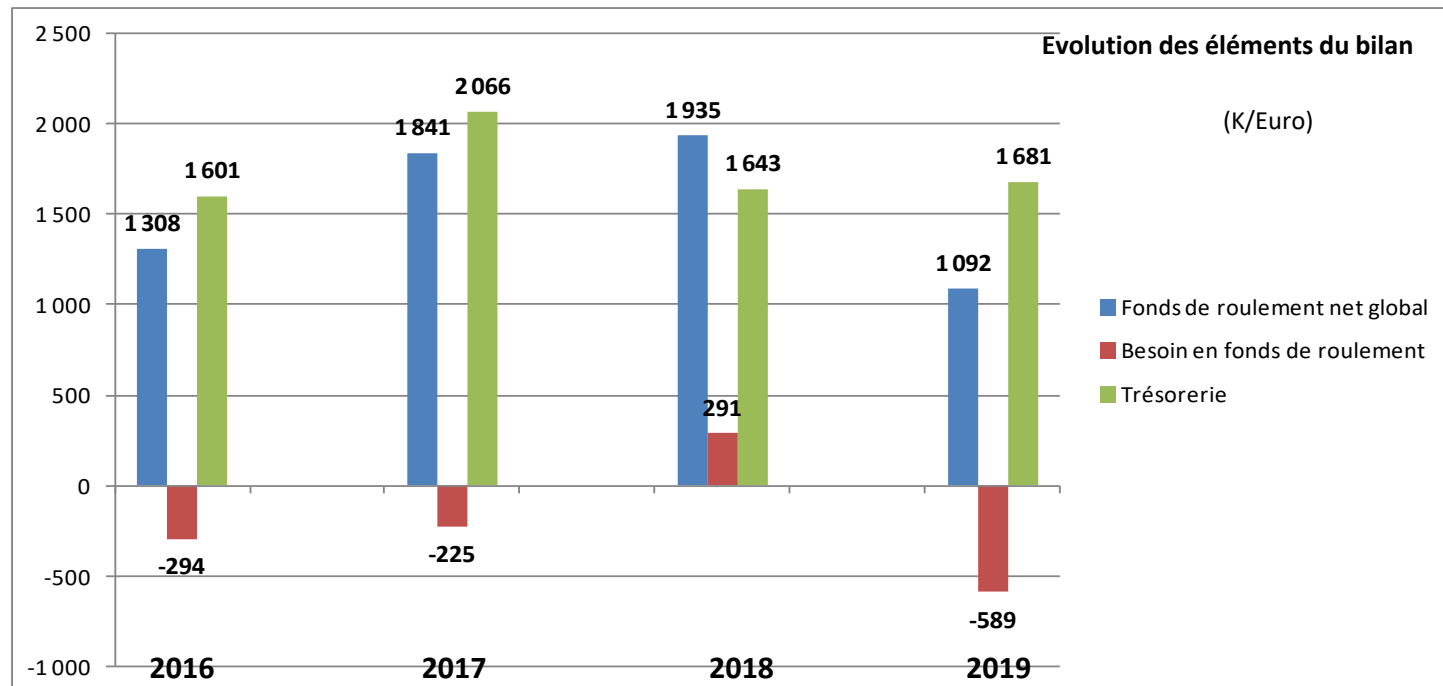
Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin.

Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

La trésorerie

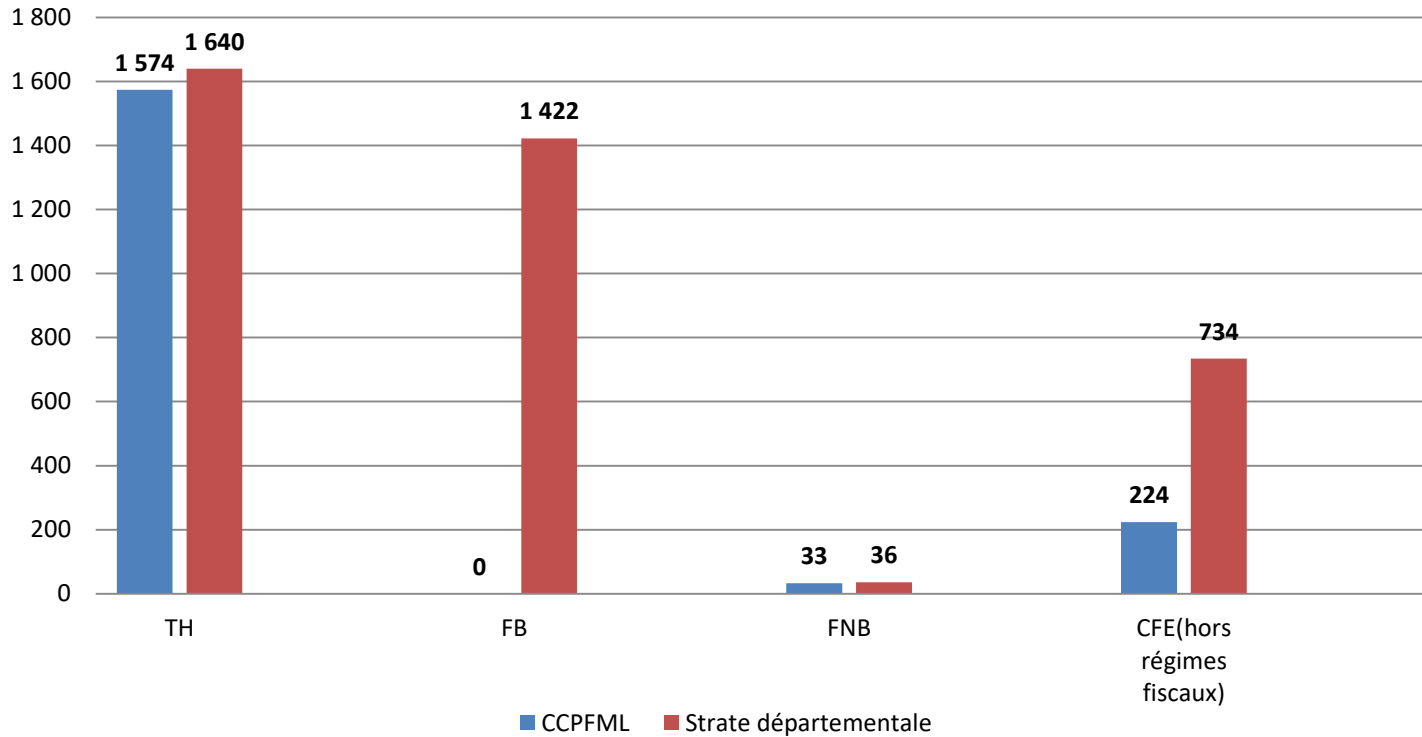
La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement

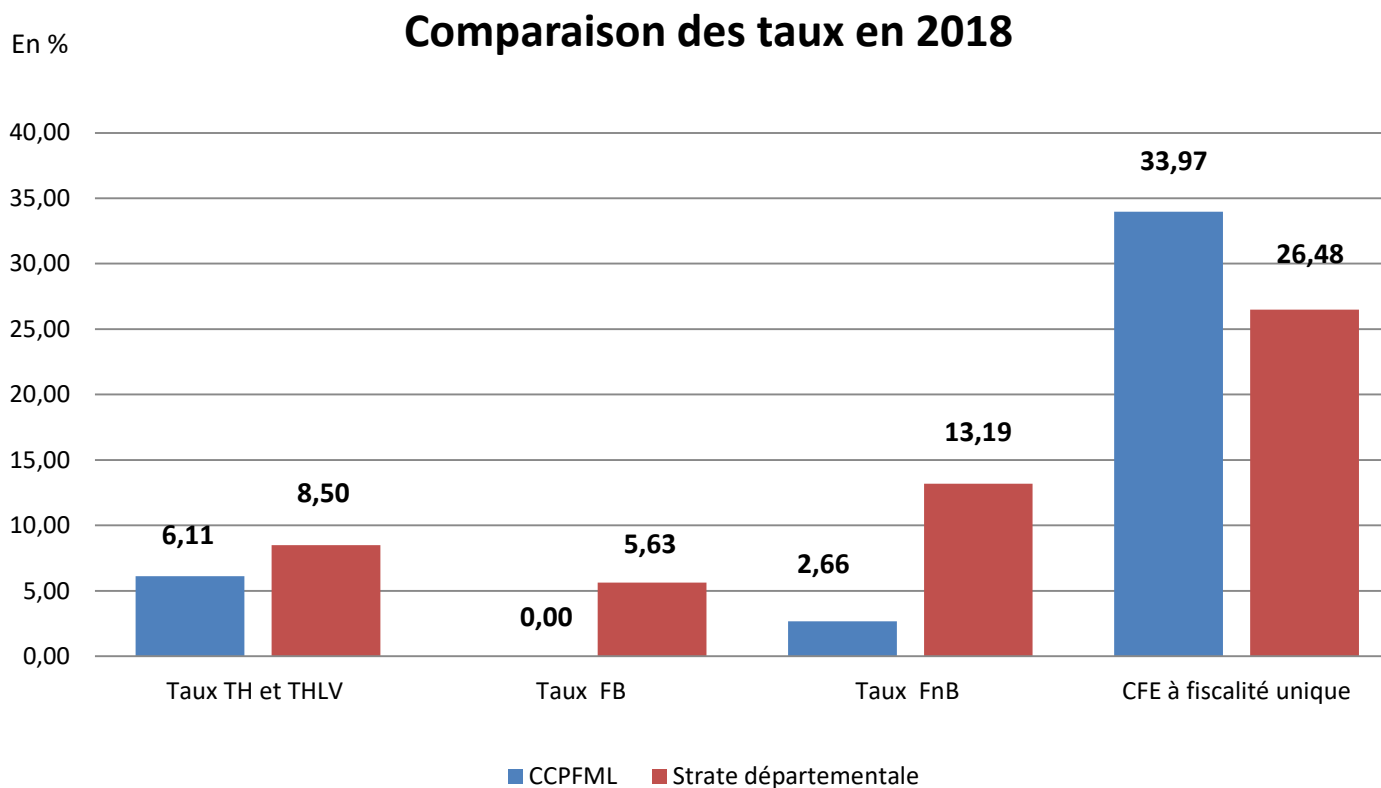


Les bases fiscales

Comparaison des bases en 2018 (en €/habitant)

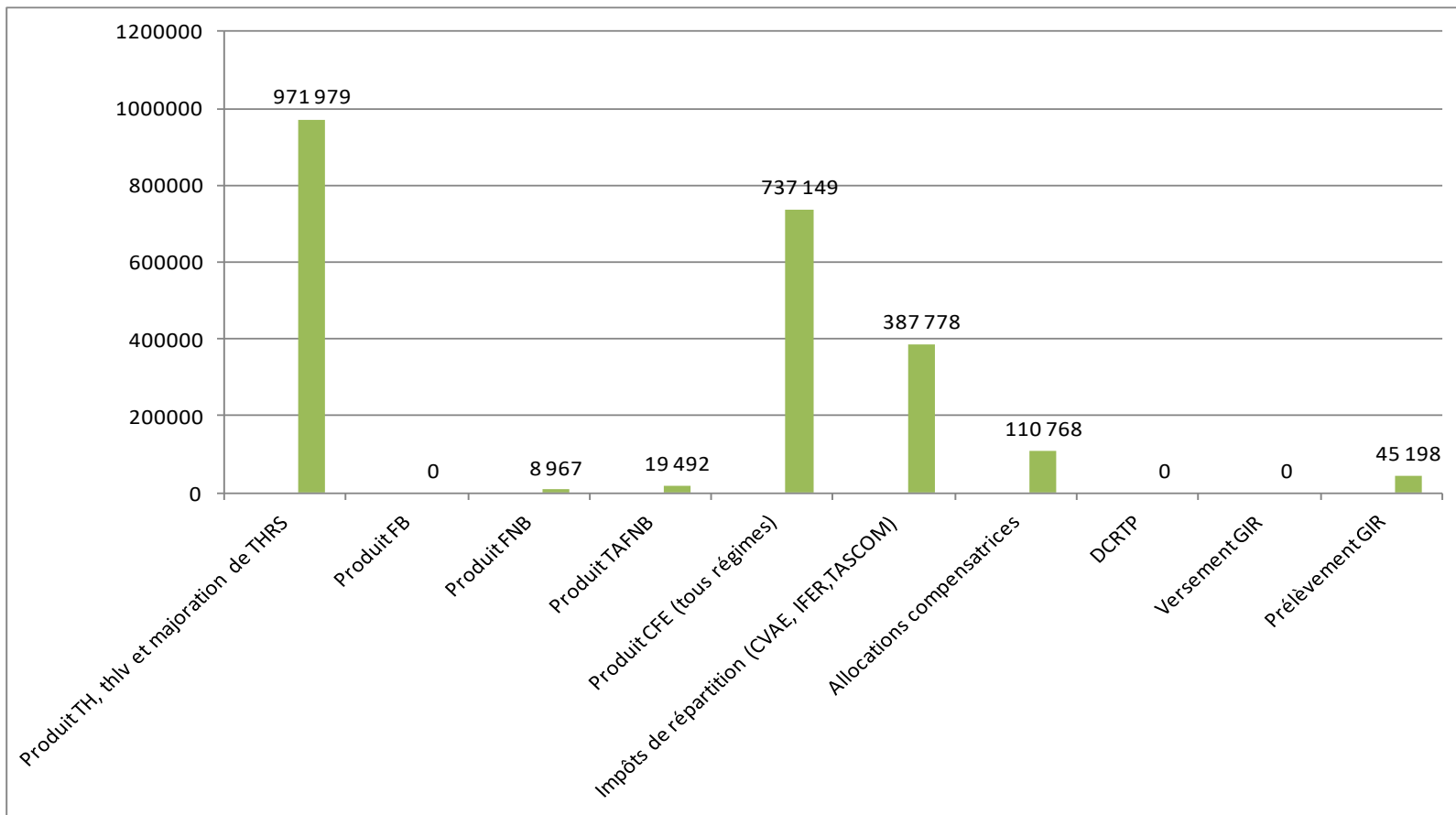


Les taux d'imposition



Produits de la fiscalité directe locale en 2019

Structure des produits de fiscalité directe locale en 2019 – chiffres issus du formulaire 1259



Les recettes sont issues :

- 1) Du produits des bases par les taux votés : TH,FB,FNB,CFE
- 2) Des impôts locaux dits de répartition (CVAE, IFR, TASCOM)
- 3) Des mécanismes de garanties des ressources consécutifs à la réforme de la fiscalité directe locale suite à la suppression de la TP (DCRTP, FNGIR)

Evolution de la DGF (part forfaitaire)

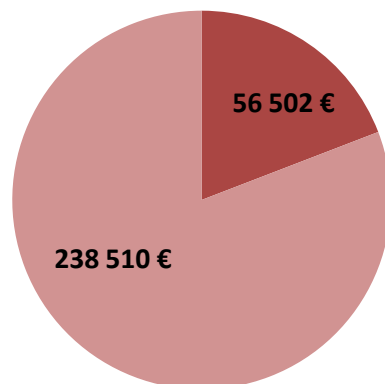
Année	DGF CCPFML	CIF	CIF moyen EPCI
2015	199 570 €	30,76	35,44
2016	112 913 €	30,60	35,56
2017	69 123 €	31,13	35,67
2018	56 502 €	30,99	36,68
2019	63 245 €	31,31	37,29

Pour les groupements à fiscalité propre, la **DGF** se structure autour de deux composantes :

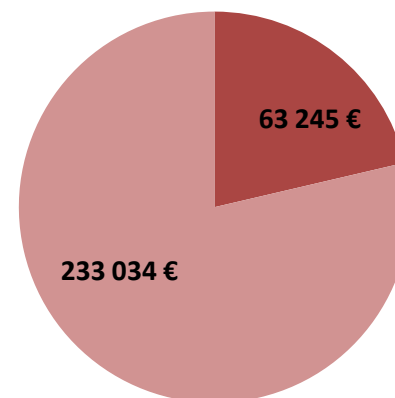
1. **une dotation d'intercommunalité** calculée par rapport à sa population, son CIF, son potentiel fiscal.
2. **une dotation de compensation** : dotation correspondant aux montants de l'ancienne compensation « part salaires » et de la compensation des baisses de DCTP*

*Dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP)

2018



2019



DGF : Total des dotations d'intercommunalité
 DGF : Total des dotations de compensation

Variation de la DGF

Variation de la DGF					
Année	DGF	Par habitant		Variation	
		CCPFML	Moyenne nationale	CCPFML	Moyenne nationale
2013	590 738 €	63	73		
2014	547 640 €	58	65	-7,94%	-10,96%
2015	455 073 €	48	56	-17,24%	-13,85%
2016	363 472 €	38	51	-20,83%	-8,93%
2017	312 720 €	32	51	-15,79%	0,00%
2018	295 012 €	31	51	-3,13%	0,00%

Comparaison avec trajectoire nationale					
Année	DGF	Par habitant		Par habitant	
		CCPFML	Moyenne nationale	Trajectoire nationale	Ecart
2013	590 738 €	63	73	63	0
2014	547 640 €	58	65	56	2
2015	455 073 €	48	56	48	0
2016	363 472 €	38	51	44	-6
2017	312 720 €	32	51	44	-12
2018	295 012 €	31	51	44	-13

La baisse de la DGF aurait pu être compensée si nous avions fait de l'intégration fiscale

Si nous avions réagi à la loi NOTRe, et augmenté notre CIF comme l'ont fait la plupart des EPCI :

En 2014, nous étions plutôt bien placés puisque notre DGF avait moins baissé qu'ailleurs.

Si nous étions restés sur la trajectoire nationale, les résultats de la CC auraient été modifiés...

Gain si nous avons suivi la trajectoire nationale				
Année	Population	Écart	Solde	
2014	9450	2	-	17 993,84 €
2015	9535	0		3 134,79 €
2016	9662	-6		58 104,36 €
2017	9746	-12		117 085,51 €
2018	9827	-13		127 885,62 €
Cumul				288 216,44 €

Les résultats

La délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte administratif.

Ainsi, si la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats seront intégrés au budget primitif.

Si la collectivité vote le compte administratif après le budget primitif, la collectivité devra adopter un budget supplémentaire pour intégrer les résultats.

Résultats de 2015 à 2019

Budget principal

	Budget principal	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Incorporation résultat budget annexe clôturé	Résultat cumulé
2015	Fonctionnement	4 534 384 €	4 901 524 €	367 141 €	1 736 548 €	471 149 €		1 632 540 €
2016	Fonctionnement	4 529 664 €	4 694 705 €	165 041 €	1 632 540 €	- €		1 797 581 €
2017	Fonctionnement	4 543 747 €	4 575 045 €	31 298 €	1 797 581 €	633 284 €		1 195 596 €
2018	Fonctionnement	5 271 435 €	5 221 069 €	-50 366 €	1 195 596 €			1 145 230 €
2019	Fonctionnement	5 272 623 €	5 315 984 €	43 362 €	1 145 230 €	- €	-697 985 €	490 607 €
	Budget principal	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Incorporation résultat budget annexe clôturé	Résultat cumulé	
2015	Investissement	1 490 537 €	1 477 643 €	-12 894 €	42 829 €		29 935 €	
2016	Investissement	1 779 730 €	1 260 256 €	- 519 474 €	29 935 €		-489 539 €	
2017	Investissement	344 627 €	1 480 515 €	1 135 888 €	-489 539 €		646 349 €	
2018	Investissement	1 207 590 €	1 351 075 €	143 485 €	646 349 €		789 834 €	
2019	Investissement	1 672 640 €	1 112 667 €	-559 973 €	789 834 €	371 331 €	601 192 €	

Les résultats

Budget annexe Station de Lure

	Budget annexe Station de Lure	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2016	Fonctionnement	28 272 €	71 112 €	42 841 €	0 €	- €	42 841 €
2017	Fonctionnement	97 686 €	91 337 €	-6 349 €	42 841 €	-9 492 €	27 000 €
2018	Fonctionnement	40 665 €	33 865 €	-6 800 €	27 000 €	-77 €	20 123 €
2019	Fonctionnement	39 893 €	34 607 €	-5 286 €	20 123 €	-5 113 €	9 724 €
	Budget annexe Station de Lure	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2016	Investissement	9 492 €	0 €	-9 492 €	0 €	-9 492 €	
2017	Investissement	3 335 €	12 750 €	9 415 €	-9 492 €	-77 €	
2018	Investissement	23 610 €	20 840 €	-2 770 €	-77 €	-2 847 €	
2019	Investissement	28 685 €	38 015 €	9 329 €	-2 847 €	6 482 €	

Les résultats

Budget annexe Spanc

	Budget annexe SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2015	Fonctionnement	9 333 €	22 271 €	12 938 €	-3 594 €	- €	9 344 €
2016	Fonctionnement	29 125 €	16 394 €	- 12 731 €	9 344 €	- €	- 3 387 €
2017	Fonctionnement	18 246 €	21 918 €	3 672 €	-3 387 €	- €	285 €
2018	Fonctionnement	17 328 €	17 174 €	-154 €	285 €		131 €
2019	Fonctionnement	15 538 €	15 940 €	402 €	131 €		533 €
	Budget annexe SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2015	Investissement	0 €	0 €	0 €	20 258 €	20 258 €	
2016	Investissement	900 €	- €	- 900 €	20 258 €	19 358 €	
2017	Investissement	36 734 €	23 028 €	-13 706 €	19 358 €	5 652 €	
2018	Investissement	19 440 €	24 917 €	5 477 €	5 652 €	11 129 €	
2019	Investissement	12 290 €	22 270 €	9 980 €	11 129 €	21 109 €	

Les résultats

Budget annexe Immobilier d'entreprise

	Budget annexe Immobilier Entreprise	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2015	Fonctionnement	130 731 €	112 937 €	-17 795 €	11 870 €	- €	-5 925 €
2016	Fonctionnement	144 855 €	251 117 €	106 261 €	-5 925 €	- €	100 337 €
2017	Fonctionnement	192 336 €	220 819 €	28 483 €	100 337 €	37 578,01 €	91 242 €
2018	Fonctionnement	202 717 €	205 065 €	2 348 €	91 242 €		93 590 €
2019	Fonctionnement	411 817 €	472 086 €	60 269 €	93 590 €		153 859 €
	Budget annexe Immobilier Entreprise	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2015	Investissement	987 169 €	666 363 €	-320 806 €	-1 069 456 €	-1 390 262 €	
2016	Investissement	168 263 €	1 520 948 €	1 352 684 €	-1 390 262 €	-37 578 €	
2017	Investissement	85 204 €	189 169 €	103 965 €	-37 578 €	66 387 €	
2018	Investissement	98 720 €	151 105 €	52 385 €	66 387 €	118 772 €	
2019	Investissement	600 841 €	1 047 138 €	446 297 €	118 772 €	565 069 €	

La dette (emprunts)

Budget Principal :

Emprunt contracté en 2019 – Durée 10 ans – Taux 0,38%

Capital restant dû au 1/1/2020 = 100 000 €

Budget annexe Immobilier d'Entreprise :

Emprunt de 2014 : 400 000 € – Durée 15 ans – Taux 3,68%

Capital restant dû au 1/1/2020 = 240 000 €

Avance du budget principal : 120 000 € - Délibération n° 89/2013 du 8 novembre 2013

Capital restant dû au 1/1/2020 = 120 000 €

Emprunt de 2019 : 890 000 € - Durée 20 ans – Taux 0,82%

Capital restant dû au 1/1/2020 = 890 000 €

Budgets annexes Station de Lure et SPANC :

Pas d'emprunt en cours

Projets budget principal et budgets annexes

1/ Les projets d'investissement en cours

Fin de la construction de la Médiathèque/MSAP/ERIC

Fonds de concours aux communes (109 038 € restant à verser) :

- Sigonce : salle multi-activités
- Forcalquier : maison de santé pluri-professionnelle
- Montlaux : construction bâtiment unique et construction nouvelle mairie
- Fontienne : remise aux normes salle des fêtes
- St-Etienne-Les Orgues : rénovation piscine municipale

Réaménagement de la déchèterie de Forcalquier (subvention DETR obtenue)

Rénovation ZAE des Chalus : signalétique (subvention DETR obtenue)

Réalisation du circuit thématique plantes aromatiques et médicinales :

- 1^{ère} phase : « sur le chemin des plantes de la montagne de Lure », 3 espaces d'interprétation
- 2^{ème} phase en cours : promotion et animation du circuit thématique

Développement économique :

- ZAC des Chalus : Rachat au concessionnaire AREA des lots non encore cédés
- Construction boulangerie (en attente de financement)

Projets budget principal et budgets annexes

2/ Projets d'investissement les plus significatifs – à débattre

Sur le Budget Principal :

- Pour les communes :
 - poursuite des aides aux projets d'investissement créateurs de valeur : demandes en cours : Forcalquier extension RAM, Vieux Montlaux
 - Déploiement matériel informatique en vue d'un SIG intercommunal
- Acquisition tractopelle et véhicule pour matériels et travaux
- Confortement documentations réseau de lecture publique/médiathèque
- Dans le cadre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2019-2020 :
 - RLP : Aménagement des espaces jeunesse des bibliothèques
 - RAM : acquisition mobilier (lorsque extension pôle petite enfance réalisée)
- Dans le cadre du Plan concerté de restauration et de valorisation du patrimoine : mise en valeur des édifices patrimoniaux des communes
- Dans le cadre du Projet de reterritorialisation de l'alimentation (financement LEADER), des actions pourront être développées qui nécessitent la poursuite des études (cuisine centrale ou réhabilitation de cantines scolaires, espace test agricole, atelier de transformation)

Sur le Budget d'Immobilier d'entreprises :

- Pour rappel : Construction Atelier relai Boulangerie
- Poursuite Etudes atelier relai « n°5 »
- Pour rappel : Réhabilitation du Palais de justice (opération inscrite au CRET)

Projets budget principal et budgets annexes

3/ Réflexions à mener :

Projet de territoire :

- Développer l'accueil d'activité sur les communes et structurations connexes (logements, mobilités, ...) :
 - Proposé au CPER :
 - Réhabilitation de l'ancien palais de justice de Forcalquier en tiers-lieu coopératif centre de ressources (patrimoine et sobriété énergétique)
 - Piste cyclable en site propre reliant zones d'activité de Forcalquier et Mane
 - Rénovation de la déchèterie de Saint-Étienne-les-Orgues
 - Implantation d'une ressourcerie
 - Réalisation d'une plateforme de compostage
 - Restructuration de la collecte des déchets : optimisation en colonnes et PAV
- Structuration équipements sportifs :
 - Création court de tennis à Forcalquier
 - Club House à Saint-Étienne-les-Orgues
- Dans le cadre de la compétence GEMAPI, poursuite des études et travaux éventuels

Développement d'actions phares issues du schéma de développement économique :

- Suite au plan d'actions, les comités de pilotage thématiques sont en cours en vue du montage des premières actions.

Projets budget principal et budgets annexes

3/ Réflexions à mener :

Travail en lien avec la CLECT :

- Transfert de charges relatives aux nouvelles compétences :
 - Définition de la voirie d'intérêt communautaire (avant 3/08/20)
 - Définition Politique du logement social d'intérêt communautaire (avant 21/12/20)
- Études transfert de nouvelles compétences
- Rapport sur les attributions de compensation

Pacte Fiscal et Financier :

- Optimisation des bases fiscales
- Leviers d'amélioration des ressources

Modifications législatives :

- Loi Engagement et proximité
 - Contour compétences eau et assainissement
 - Fin des compétences optionnelles
 - Compétence urbanisme et PLU : mieux associer les maires
- Loi 3D – actions en faveur de :
 - La lutte contre l'artificialisation des sols
 - L'adaptation au changement climatique
 - Le développement des énergies renouvelables
 - La différenciation et l'expérimentation territoriale



SIMULATION - Fonctionnement 2020

BUDGET PRINCIPAL - Estimation 2020					
Dépenses fonctionnement	Budget 2020	Compte administratif 2019	Recettes fonctionnement	Budget 2020	Compte administratif 2019
Charges à caractère général	1 280 000	1 176 968,32	Produits des services	40 000	38 240,04
Charges de personnel	1 255 000	1 173 719,15	Impôts et taxes	4 080 000	4 078 762,63
Atténuation de produits	1 000 000	999 415,30	Dotations et participations	450 000	760 106,25
Autres charges de gestion courante	1 438 000	1 408 474,49	Autres produits de gestion courante	150 000	159 033,06
Charges financières	366		Atténuations de charges	7 000	18 897,56
Charges exceptionnelles	35 000	30 515,00	Produits financiers		
(042) Opérations d'ordre	595 000	483 530,38	Produits exceptionnels	1 000	4 583,24
Dépenses imprévues	50 000		Résultat fc n-1 reporté	490 606	447 244,75
			Opérations d'ordre (042)	294 000	256 361,54
Charges de fonctionnement	5 653 366	5 272 622,64	Produits de fonctionnement	5 512 606	5 763 229,07
			Résultat provisoire	-140 760	

BUDGET Immobilier d'entreprise - Estimation 2020					
Dépenses fonctionnement	Budget 2020	Compte administratif 2019	Recettes fonctionnement	Budget 2020	Compte administratif 2019
Charges à caractère général	48 300	231 562,78	Produits des services	164 850	13 727,97
Charges de personnel	6 000		Dotations et participations		
Autres charges de gestion courante		15 976,78	Autres produits de gestion courante	137 262	130 235,63
Charges financières	15 650	9 445,33	Produits financiers		
Charges exceptionnelles	600		Produits exceptionnels		1 482,01
Provisions	20 000		Reprises provisions		11 000,00
(042) Opérations d'ordre	306 150	154 832,55	Résultat fc n-1 reporté	153 858	93 589,79
Dépenses imprévues	10 000		Opérations d'ordre (042)	125 510	315 640,82
Charges de fonctionnement	406 700	411 817,44	Produits de fonctionnement	581 480	565 676,22



SIMULATION - Investissement 2020

BUDGET PRINCIPAL - Investissement - Estimation 2020

Dépenses d'investissement	RAR	Budget 2020	Compte administratif 2019	Recettes d'investissement	RAR	Budget 2020	Compte administratif 2019
immobilisations incorporelles (sauf 204)	576,00	9 950	14 075,34	Emprunt			100 000,00
Subventions d'équipement versées	109 038,00	90 000	162 972,5	Subventions d'investissement	333 122,47	73 184	216 555,56
immobilisations corporelles	13 649,34	232 500	299 114,10	Dotations et réserves		106 000	299 869,00
immobilisations en cours	25 237,69	60 000	927 404,18	Immobilisations financières		120 000	
Remboursement emprunt		10 000		Excédent de fct capitalisé 1068			
Opérations d'ordre (Chap 040)		294 000	256 361,54	Opérations d'ordre (040)		595 000	483 530,38
Opérations d'ordre patrimoniales(chap 041)			12 712,42	Résultat d'investis.n-1 reporté		601 192	1 161 164,79
Dépenses imprévues		50 000		Opérations patrimoniales			12 712,42
Dépenses d'investissement	148 501,03 €	746 450	1 672 640,08 €	Recettes d'investissement	333 122,47 €	1 495 376	2 273 832,15 €
Total		894 951 €		Total		1 828 499 €	

BUDGET IMMOBILIER D'ENTRPRISE - Investissement - Estimation 2020

Dépenses d'investissement	RAR	Budget 2020	Compte administratif 2019	Recettes d'investissement	RAR	Budget 2020	Compte administratif 2019
				Emprunt			890 000,00
Emprunts et dettes assimilées		71 167	31 637,55	Subventions d'investissement		95 000	
immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 025,00	97 000	15 272,16	Dotations et réserves			
immobilisations corporelles		7 500	197 193,40	Excédent de fct capitalisé 1068			
immobilisations en cours		242 500	38 792,00	Opérations d'ordre (040)		306 130	154 832,55
Opérations d'ordre (Chap 040)		125 506	315 641	Résultat d'investis.n-1 reporté		565 068	118 771,47
Opérations d'ordre patrimoniales(chap 041)			2 304,96	Opérations patrimoniales			2 304,96
Dépenses d'investissement	9 025,00 €	472 506	600 840,89 €	Recettes d'investissement	- €	966 198	1 165 908,98 €
Total		481 531 €		Total		966 198 €	



Le débat continue

